

## Notification relative aux opérations de stabilisation intermédiaire

Cesson-Sévigné (France), le 5 juillet 2022

**Broadpeak** (Code ISIN : FR001400AJZ7 – Code Mnémonique : ALBPK), acteur de référence des solutions logicielles dédiées au streaming vidéo, a reçu notification que TP ICAP (EUROPE) SA (« TP ICAP ») agissant en qualité d'agent stabilisateur dans le cadre de la première admission aux négociations des actions ordinaires du Groupe BROADPEAK sur Euronext Growth® Paris, a réalisé des opérations de stabilisation des titres suivants.

Emetteur	BROADPEAK - 969500G6520V55FH1S74
Titres	Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02 euro (ISIN FR001400AJZ7)
Taille de l'Offre	2 971 768 actions ordinaires (avant exercice de l'option de surallocation)
Prix de l'Offre	6,41 euros par action ordinaire
Marché	Euronext Growth Paris
Agent	TP ICAP (Europe) SA - 213800R54EFFINMY1P02

Conformément à l'article 6, paragraphe 2, du Règlement Délégué (UE) 2016/1052 de la Commission, BROADPEAK, sur la base des informations fournies par TP ICAP, communique par la présente que TP ICAP a réalisé, au cours de la période allant du 27 juin 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2022 inclus, des mesures de stabilisation telles que précisées ci-dessous :

Jour/heure de la transaction	Sens opération	Exercice d'un produit dérivé	Prix unitaire	Quantité
27/06/2022 17:35:29	A	N	6,4	250
27/06/2022 17:35:29	A	N	6,4	1
27/06/2022 17:35:29	A	N	6,4	49
28/06/2022 09:00:13	A	N	6,25	235
28/06/2022 09:00:13	A	N	6,25	15
28/06/2022 09:32:45	A	N	6,25	1

Jour/heure de la transaction	Sens opération	Exercice d'un produit dérivé	Prix unitaire	Quantité
28/06/2022 10:37:48	A	N	6,25	50
28/06/2022 11:32:45	A	N	6,25	250
28/06/2022 12:30:08	A	N	6,25	55
28/06/2022 16:26:07	A	N	6,399	365
28/06/2022 16:33:09	A	N	6,399	70
28/06/2022 16:33:44	A	N	6,25	40
28/06/2022 16:34:01	A	N	6,4	70
28/06/2022 16:34:01	A	N	6,4	250
28/06/2022 16:34:01	A	N	6,4	30
28/06/2022 16:34:32	A	N	6,4	249
28/06/2022 16:34:32	A	N	6,4	220
28/06/2022 16:34:32	A	N	6,4	229
28/06/2022 16:35:28	A	N	6,41	50
28/06/2022 17:29:47	A	N	6,41	25
28/06/2022 17:35:20	A	N	6,41	24
28/06/2022 17:35:20	A	N	6,41	1
28/06/2022 17:36:37	A	N	6,41	24
29/06/2022 10:41:22	A	N	6,35	9
29/06/2022 13:41:01	A	N	6,35	191
29/06/2022 16:56:24	A	N	6,33	2
29/06/2022 17:20:07	A	N	6,39	250
30/06/2022 09:00:21	A	N	6,35	5
30/06/2022 09:00:21	A	N	6,35	6
30/06/2022 10:18:20	A	N	6,35	20
30/06/2022 10:35:34	A	N	6,35	25
30/06/2022 10:54:46	A	N	6,35	25

Jour/heure de la transaction	Sens opération	Exercice d'un produit dérivé	Prix unitaire	Quantité
30/06/2022 11:49:37	A	N	6,35	119
30/06/2022 17:09:50	A	N	6,409	100
30/06/2022 17:13:16	A	N	6,409	175
01/07/2022 11:40:35	A	N	6,35	200
01/07/2022 15:11:51	A	N	6,395	9
01/07/2022 16:30:06	A	N	6,35	4
01/07/2022 16:36:21	A	N	6,4	17
01/07/2022 16:36:21	A	N	6,409	3
01/07/2022 17:00:11	A	N	6,35	2
01/07/2022 17:23:15	A	N	6,409	25
01/07/2022 17:29:45	A	N	6,39	72
01/07/2022 17:35:07	A	N	6,41	18

Ce communiqué de presse est également publié au nom de TP ICAP conformément à l'article 6, paragraphe 2, du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission.

## CONTACTS

BROADPEAK	COMMUNICATION FINANCIERE	PRESSE FINANCIERE / CORPORATE
Investors@broadpeak.tv	mpy@actifin.fr	mjordan@actifin.fr
02 22 74 03 50	01 80 48 25 31	01 56 88 11 26

### AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Broadpeak dans un quelconque pays.

Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant la Société ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise)

dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). - 16 - Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Broadpeak ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Broadpeak n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique. S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen appliquant le Règlement Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par le Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.